



« Il convient dans le respect de la liberté de conscience et des principes de laïcité et de neutralité du service public, d'organiser dans l'enseignement public la transmission de connaissances et de références sur le fait religieux et son histoire. ¹ »



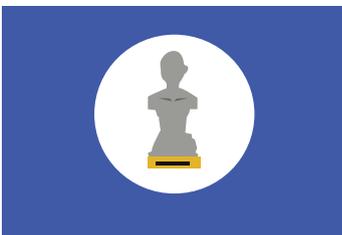
Transmettre des connaissances sur les faits religieux et leurs influences sur le monde

Les faits religieux apparaissent en permanence dans l'actualité. C'est pourquoi il est nécessaire d'apprendre aux élèves à en reconnaître les formes multiples, à en comprendre la diversité, à en saisir le sens.



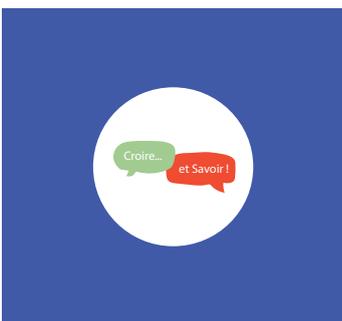
Enseigner les faits religieux de façon transdisciplinaire et neutre

Les faits religieux tout comme la laïcité font l'objet d'un enseignement transdisciplinaire (c'est-à-dire qu'il n'y pas une discipline ni un horaire dédiés). Ils sont présents dans les programmes scolaires de nombreuses matières, comme l'histoire, le français et les lettres, l'histoire des arts, la philosophie ou l'enseignement moral et civique (EMC), car ils sont un des nombreux éléments de compréhension de notre patrimoine culturel et du monde contemporain.



S'appuyer notamment sur l'art et la diversité des représentations du monde

Inscrit dans le socle commun de connaissances, l'enseignement laïque des faits religieux s'appuie, par exemple, sur les œuvres d'art ou sur la diversité des représentations du monde.



Toujours distinguer le croire et le savoir et refuser tout prosélytisme

Dans la relation avec l'élève et avec les parents d'élèves, il convient toujours de distinguer la connaissance objective des faits religieux, qui est enseignée à l'école laïque, et l'instruction religieuse, qui ne l'est pas. Aucun prosélytisme n'est donc possible dans le cadre de cet enseignement.

Ainsi est faite la distinction entre croire et savoir :

- Ce qui peut être cru ne relève pas de l'enseignement scolaire de l'école laïque, mais appartient à la liberté de conscience de chacun.
- Ce qui peut être su relève de l'enseignement laïque des faits religieux étudiés comme faits sociaux, faits de civilisation.



Se saisir des nombreux outils pratiques disponibles

Pour cela différents outils existent, comme par exemple :

- Les fiches pratiques réalisées par l'Institut européen en sciences des religions (IESR) : <http://iesr.ephe.psl.eu/ressources-pedagogiques/fiches-pedagogiques> ;
- La formation en ligne à destination des enseignants intitulée « enseignement laïque des faits religieux » et disponible sur le site : magistere.education.fr ;
- Ou encore les jeux développés par l'association Enquête, lauréat d'une mention spéciale du Prix de la laïcité : enquete.asso.fr.

¹ Rapport annexé à la loi n°2005-380 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005.